

Avis de constitution

SOCIETE « CLEARPORT CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « CCIV »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 3
NON LOIN DE L'EGLISE BON PASTEUR, Lot 101, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/10/2024 , et enregistrés au CEPICI le 29/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CLEARPORT CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « CCIV »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- Importation de matériels informatiques, bureautiques ;

- Conception, développement et exploitation de plateforme de transaction à distance et plus généralement toutes opérations licites de quelques natures qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement a l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes et susceptibles d'en favoriser son développement.

- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée-

-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Vingt Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 3 NON LOIN DE L'EGLISE BON PASTEUR, Lot 101, Ilot 0

Dirigeant(s) M UKOHA HENRY OGBONNAYA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11444 du 05/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68142/GTCA/RC/2024 du 05/11/2024

